CERTIFICAT DE QUALITÉ

PANNEAUX DE PROCESS CTB H

Société KRONOFRANCE SWISS KRONO GROUP
Usine Route de Cerdon
45600 SULLY SUR LOIRE

N° d'identification : 57

Les produits désignés ci-dessous sont certifiés par FCBA.
Ils bénéficient du droit d'usage de la Marque Collective de Certification PANNEAUX DE PROCESS CTB H dans les conditions prévues dans les Règles Générales et le Référentiel de la Marque.

MARQUE COMMERCIALE	GAMMES D'EPAISSEURS (mm) CERTIFIEES						
KRONOBRUT CTB-H ou KRONODAL CTB-H	4 < e ≤ 6	6 < e ≤ 13	13 < e ≤ 20	20 < e ≤ 25	25 < e ≤ 32	32 < e ≤ 40	e > 40
	/	"Certifié"	"Certifié"	"Certifié"	/	/	/

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DES PANNEAUX DE PROCESS SOUS MARQUE CTB-H (NF B 54-112 de mai 1998)

Méthodes d'essais	Caractéristiques par panneau		Unités	Gammes d'épaisseurs						
				4 < e ≤ 6	6 < e ≤ 13	13 < e ≤ 20	20 < e ≤ 25	25 < e ≤ 32	32 < e ≤ 40	e > 40
NF EN 324-1	Epaisseur nominale (panneaux poncés)		mm	Tolérance ± 0.3 mm						
	Longueur, largeur nominales			Tolérance ± 5 mm						
NF EN 324-2	Equerrage			Tolérance de 2 mm sur un bras de 1 000 mm						
NF EN 322	Humidité		%	5 à 13 % (sauf panneaux spéciaux)						
NF EN 323	Ecart masse volumique / moyenne du panneau		kg/m3	± 10 %						
NF EN 317	Gonflement en épaisseur	Après 24 h d'immersion eau 20°C	%	≤ 12 %	≤ 11 %	≤ 10 %			≤ 9 %	
NF EN 321 (éprouv. EN 317)		Après épreuve cyclique		≤ 12 %			≤ 11 %	≤ 10 %	≤ 9 %	
NF EN 319 NF EN 321	Cohésion Interne	Etat normal	N/mm²	≥ 0.50	≥ 0.45		≥ 0.40	≥ 0.35	≥ 0.30	≥ 0.25
		Après épreuve cyclique		≥ 0.30	≥ 0.25	≥ 0.22	≥ 0.20	≥ 0.17	≥ 0.15	≥ 0.12
NF EN 310	Flexion	Contrainte de rupture		≥ 19	≥ 18	≥ 16	≥ 14	≥ 12	≥ 10	≥ 9
		Module d'élasticité		≥ 2 550	≥ 2 550	≥ 2 400	≥ 2 150	≥ 1 900	≥ 1 700	≥ 1 550
NF EN 120	Teneur en formaldéhyde		mg	classe E1 (≤ 8 mg)						

cofrac
CERTIFICATION DE PRODUITS INDUSTRIELS
ACCREDITATION N° 5-0011 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NOTA : Seuls les produits portant le marquage peuvent se prévaloir du présent certificat.

Ce certificat atteste la qualité des fabrications, fondée sur un contrôle permanent. Il ne peut préjuger des décisions qui seraient prises en cours d'année, à l'examen des résultats de ce contrôle. La liste à jour des titulaires de la Marque et des produits certifiés est disponible à FCBA, accessible sur Internet www.fcba.fr

Certificat n° 508/10/1453/1

Le 1er janvier 2014
Valable jusqu'au 31/12/2016

Pour FCBA
LE DIRECTEUR CERTIFICATION
Alain HOCQUET

FCBA, organisme certificateur

FCBA
INSTITUT TECHNOLOGIQUE
10, avenue de Saint-Mandé
75012 Paris
Tél. : +33 (0)1 40 19 49 19
Fax : +33 (0)1 43 40 85 65
www.fcba.fr

Ce certificat comporte 2 pages

QUALITE CTB H CERTIFIEE

La Marque CTB H s'applique aux panneaux de particules destinés essentiellement aux emplois du bâtiment nécessitant un bon comportement à l'humidité.
Elle atteste que :
- le panneau ou l'élément de panneau sur lequel elle est apposée satisfait aux essais physiques et mécaniques prévus aux prescriptions techniques de la Marque,
- le fabricant assure un contrôle qualité permanent de sa fabrication destinée à être revêtue de la Marque,
- FCBA, organisme certificateur, s'assure de la constance de qualité de cette fabrication par des visites périodiques et inopinées en usine accompagnées de prélèvement de panneaux pour vérification de leur qualité dans ses laboratoires.
(dont un test de vieillissement accéléré dit V 313)

La Marque CTB H est matérialisée par un marquage à l'encre de couleur verte ou noire apposé sur le chant des panneaux (1 ou 2 côtés) et doit être obligatoirement suivie du numéro d'identification du fabricant, tel que figurant sur le présent certificat.
Ce marquage est apposé sous l'entière responsabilité du fabricant.

Nota : la Marque CTB H sur un panneau diversement revêtu ne concerne et ne couvre que le panneau "support" et non le panneau "revêtu".

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES
A - A la commande :
Précisez sur vos bons de commandes :
"Panneaux de particules sous Marque CTB H".
B - A la réception :
Vérifiez que les panneaux livrés sont revêtus de la Marque CTB H. Sans ce marquage, les panneaux ne peuvent se prévaloir des garanties de la Marque CTB H. Un bon de livraison et/ou une facture faisant état de la Marque CTB H ne peuvent à eux seuls justifier de la conformité des panneaux à la Marque CTB H si ces panneaux ne sont pas revêtus de la Marque.
C - Au stockage :
Conservez les avantages de la qualité des panneaux sous Marque CTB H en les stockant dans de bonnes conditions. Entreposez-les avec soin à l'abri de l'humidité, des souillures et des chocs. Resserrez suffisamment les supports pour garder le maintien d'une bonne planéité des piles dans le temps.